

La « renaturation » des rivières urbaines au Québec : de la réalisation de la basse Saint-Charles au Ruisseau de la Brasserie

The “renaturation” of urban rivers in Quebec: the St.Charles River at brewery Creek.

Alexandre Brun¹, Christine Simoens²

¹ Université Paul-Valéry Montpellier 3, Dpt Géographie et aménagement, Site Saint-Charles, Rue Henri Serre 34 090 Montpellier, France (corresponding author : abrungeographe@yahoo.fr) Tél. +33 (0)4 11 75 72 02. Fax +33 (0)4 67 14 25 22, ² Sogreah, groupe ARTELIA 6, rue de Lorraine 38130 Echirrolles, France Tél. +33 (0)4 76 33 42 85. Fax +33 (0)4 76 33 42 96

RÉSUMÉ

Le Québec a amorcé une politique de « renaturation » des rivières urbaines dans les années 1990. En particulier, la « renaturation » de la section aval de la rivière Saint-Charles à Québec (1996-2009) constitue une rupture en matière de gestion de l'eau au plan municipal : la rivière en tant que « milieu » s'est imposée à la rivière en tant qu'exutoire aux yeux du maître d'ouvrage (la Ville). Une fenêtre d'opportunités – où ont convergé, à une période donnée, les intérêts des riverains, de l'Administration et des élus – a rendu possible la « renaturation » de la Saint-Charles. La restauration spectaculaire qu'il en résulte a permis d'enregistrer le retour de certaines espèces animales et végétales, tout en valorisant les parcelles riveraines à des fins immobilières, commerciales et récréatives. Le résultat est exceptionnel car cette opération a été précédée, seulement trente ans plus tôt, d'interventions destinées à remblayer et à bétonner la Saint-Charles dans une perspective fonctionnaliste, hygiéniste et « esthétique » de la ville. À l'échelle provinciale, la situation est contrastée. Les municipalités peinent dans l'ensemble à expérimenter de pareilles démarches, faute peut-être de projet de territoire comme le révèle l'étude du cas du ruisseau de la Brasserie à Gatineau (aire métropolitaine d'Ottawa).

ABSTRACT

Urban rivers in Quebec are comparable to those of other industrial countries. Quebec cities are experimenting methods to "renature" the banks. On the one hand the "renaturation" of urban rivers is difficult because undeveloped land is scarce. On the other hand, the "renaturation" is not implemented everywhere in the same way. For example, Quebec City has made significant environmental work in the St. Charles since 1990. Political conditions were met. In other cases, the most numerous, cities are struggling to make the work useful to the rivers. For example, in the case of Brewery Creek in Gatineau, our team has shown that in the absence of a politician involved, the project does not materialize.

MOTS CLES

Aménagement, financement, planification, projet, renaturation, rivière urbaine.

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Québec occupe une superficie de 1 667 441 km². 10 % du territoire de la province est recouvert d'eau douce. Avec ses 4 500 rivières et son demi-million de lacs, le Québec possède 3 % des réserves en eau douce renouvelables de la planète. C'est pourquoi, l'image que véhicule le Québec est intimement liée à la nature et à l'eau (lacs surtout). Or, les villes du Québec – concentrées dans le bassin du Saint-Laurent – sont confrontées à des problématiques urbaines comparables à celles d'autres pays industrialisés. Dans le cadre de leur politique de développement durable, de nombreuses municipalités souhaitent désormais réaliser des travaux ayant pour objectif de valoriser des rivières urbaines autrefois souvent perçues comme des problèmes (risques sanitaires, inondations...). Comment cependant mettre en œuvre une « renaturation » alors que le foncier manque en ville et que le coût des opérations s'avère élevé ? La présente communication présente les résultats d'un programme de recherche, réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé, relatif à l'intérêt et aux limites des opérations de « renaturation » des rivières urbaines au Québec.

2 QUESTIONNEMENT ET METHODE

Dans le cadre du programme de recherche franco-québécois « IDEAUX » (appel à projets « Eaux et territoires »), une équipe pluridisciplinaire s'est attachée à examiner les processus d'aménagement des rivières urbaines au Québec et les résultats obtenus à ce jour (2008-2011). Parmi les secteurs étudiés : deux sont présentés dans le cadre de la présente communication à savoir le cas de la basse rivière Saint-Charles à Québec et celui du Ruisseau de la Brasserie à Gatineau. La place des acteurs de l'eau dans la conduite des projets de « renaturation » et les conditions politiques, techniques et financières qui doivent être réunies pour qu'ils se concrétisent, ont guidé la recherche. Celle-ci repose, d'une part sur des entretiens réalisés auprès des porteurs des projets d'aménagement (municipalités, aménagistes, promoteurs immobiliers, etc.), et, d'autre part sur l'analyse de documents (planification urbaine, projets...). Dans le cas de l'étude du Ruisseau de la Brasserie, l'équipe de recherche a organisé en 2010 un atelier destiné à identifier et à mettre en relation les projets de nature écologique, culturel ou commercial relatifs au Ruisseau.

3 RESULTATS

Le Québec a amorcé une politique de « renaturation » des rivières urbaines dans les années 1990. En particulier, la « renaturation » de la section aval de la rivière Saint-Charles à Québec (1996-2009) constitue une rupture en matière de gestion de l'eau au plan municipal : la rivière en tant que « milieu » s'est imposée à la rivière en tant qu'exutoire aux yeux du maître d'ouvrage (la Ville). Une fenêtre d'opportunités – où ont convergé, à une période donnée, les intérêts des riverains, de l'Administration et des élus – a rendu possible la « renaturation » de la Saint-Charles. La restauration spectaculaire qu'il en résulte a permis d'enregistrer le retour de certaines espèces animales et végétales, tout en valorisant les parcelles riveraines à des fins immobilières, commerciales et récréatives. Le résultat est exceptionnel car cette opération a été précédée, seulement trente ans plus tôt, d'interventions destinées à remblayer et à bétonner la Saint-Charles dans une perspective fonctionnaliste, hygiéniste et « esthétique » de la ville. À l'échelle provinciale cependant, la situation est contrastée. Les municipalités peinent dans l'ensemble à expérimenter des démarches pareilles à celle de la Ville de Québec, faute peut-être de fenêtre d'opportunité, comme le révèle l'étude du cas du ruisseau de la Brasserie à Gatineau (aire métropolitaine d'Ottawa). Ce cas confirme aussi qu'en l'absence d'un leader dans le domaine municipal susceptible de porter un projet de territoire, les acteurs de l'eau ne sont pas en mesure d'influer significativement sur la politique conduite dans la municipalité en dépit de la reconnaissance récente du rôle joué par les organismes de bassins versants dans la politique locale de l'eau.